



PROGRAMME DE FORMATION

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE -B1(V) B2(V) BR BC BE mesure, vérification, essai

Recyclage Durée : 2 jours- 14h en présentiel. En INTRA (sur votre site) ou INTER (SAINT-ELIX-LE-CHATEAU).

Public visé

Tout électricien ou technicien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

(Ouvriers électriciens du bâtiment, chef de chantier électrique, technicien de maintenance, automatien, diagnostiqueur...)

Prérequis

- Connaissance des règles élémentaires en l'électricité
- Attestation de non contre-indications médicales délivrée par le Médecin du Travail
- Compréhension de la langue française : lu, écrit et parlé
- Port des EPI selon convocation

Objectifs pédagogiques

- Accomplir en sécurité des travaux, des opérations de consignation, des interventions de dépannage, de remplacement et de raccordement sur des installations électriques en toute sécurité
- Respecter la norme NFC 18-510

Contenu de la formation

Tronc commun 2

Maintien et actualisation des connaissances

- Retours d'expériences
- La réglementation - Les responsabilités
- Rappel sur les lois élémentaires de l'électricité.
- Rappel des risques électriques (l'électrocution, l'électrisation, seuils de tensions et d'intensité dangereuses, court-circuit, effets physiologiques du courant sur l'homme, causes d'accidents, facteurs humains et matériels)
- Rappel des règles de la norme NF C 18510
- Le décret 2010-1118 et les arrêtés afférents
- Rappel à l'habilitation Basse Tension et Haute Tension.
- Rappel sur les étapes de consignation et déconsignation, travaux dans le voisinage de pièces nues sous tension, et intervention de dépannage et connexion en BT ou HTA.
- Mise en pratique des règles de sécurité et présentation du matériel (sécurité lors des opérations de mesurage, appareils électriques amovibles et portatifs à main).
- Rappel sur l'utilisation et le port des EPI
- Prescriptions pour intervention dans l'environnement électrique.
- Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.
- Description d'un régime de réquisition, si nécessaire.

Pratique :

- Exercices d'entraînement et de validation d'habilitation sur matériel mis à disposition

Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur, ainsi que paperboard et support de formation livret.
- Matériel spécifique (coffrets et armoires électriques, transformateur, sectionneur et fusibles, cellule HT, équipement HT, clé appareils de mesures, perche VAT, gants tabourets et perche...)
- Formation en présentiel avec apports théoriques et mises en situation
- Méthode participative, active, adaptée à la formation pour adulte

Modalité d'évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Une fiche de test sous forme de QCM devra être remplie.
Le stagiaire devra obtenir la moyenne sur une note sur 20, soit 10/20 minimum
- Un certificat de réalisation
- Titre habilitation électrique

Dispositif de suivi

- Feuille d'émargement
- Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap (PSH)

Le centre est totalement accessible aux personnes en situation de handicap.

Une Référente Handicap est présente sur le centre de formation, n'hésitez pas à la contacter pour toute demande.

Tarifs et modalités de financement

Sur devis.

Action de formation financable auprès de votre OPCO, France Travail, autofinancement.

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription possible jusqu'à la veille de l'action de formation, selon disponibilités.

Pour tout renseignement, contacter SEIMA Formation BTP au 05.61.97.04.29 ou par mail à contact@seimaformationbtp.fr.

 **Le + :** Intervenant expérimenté possédant tous les titres d'habilitation et certifications nécessaires pour former des stagiaires en électricité et une expérience de plus de 5 ans sur le terrain dans le domaine électrique